



Compte rendu
Commune de Civrieux d'Azergues
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 avril 2018

L'an deux mil dix-huit, le dix-neuf avril à 20h 30 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué 06 avril 2018, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie Pierre TEYSSIER, Maire.

Etaient Présents : Madame Marie-Pierre TEYSSIER, Monsieur Loïc BOUCHARD, Madame Françoise BRESSON, Monsieur Jean PHILIBERT, Madame Brigitte BOURGEAY, Monsieur Etienne du CHAFFAUT, Madame Claire CARMIGNATO, Messieurs Jean-Baptiste PAULIN, Olivier PASQUAL, Frank GRORUD, Madame Isabelle LUC, Monsieur Rocco CAPPELLETTI, Monsieur Jean-Luc TORREQUADRA, Madame Béatrice CESARI, Monsieur Gabriel EHRET

Etaient absents excusés :

Madame Liliane DALLA LIBERA, qui donne pouvoir à Madame Marie-Pierre TEYSSIER
Madame Isabelle ADELIN, qui donne pouvoir à Monsieur Loïc BOUCHARD
Monsieur Denis BINAUD

Etait absent :

Monsieur Xavier ROLLIN

Nombre de conseillers en exercice : 19 présents : 15 votants: 17

Secrétaire de séance : Monsieur Jean PHILIBERT

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

ESPACE VERCHERES

→ Attribution marché de travaux

Après analyse des plis, validée par la commission bâtiments, il est proposé de passer le marché avec les entreprises suivantes :

LOT	CORPS DE METIERS	ENTREPRISE	MONTANT TTC
1	GROS ŒUVRE	CONTET	48 970.79
2	ISOLATION THERMIQUE	ALLIANCE ECOCONSTRUCTION	27 960.00
3	METALLERIE	METALER	64 219.00
4	COUVERTURE	SIC ETANCHEITE	76 018.55
5	CLOISONS PLAFONDS PEINTURE	LARDY	22 844.00
6	RETEVEMENT DE SOLS	AUBONNET	17 878.56
7	PLOMBERIE	DUBOST RECORBET	8 532.28
8	ELECTRICITE CHAUFFAGE	ETSE	37 116.08
9	AMENAGEMENTS EXTERIEUX - ESPACES VERTS	TARVEL	55 918.00
		TOTAL	359 457.26



Mme le Maire soumet au vote

A l'unanimité le Conseil Municipal attribue les 9 lots et autorise Mme le Maire à signer tous les documents relatifs à ce marché.

→ Emprunt à souscrire

Comme prévu lors de l'établissement du budget, il a été décidé de contracter un emprunt de 270 000€ pour financer cet aménagement. 5 organismes bancaires ont été consultés.

La Banque Postale ayant offert le meilleur taux fixe, soit 0.97% - durée 10 ans – périodicité trimestrielle – annuité 7 388€ - coût du crédit 13 619€, Mme le Maire propose de la retenir.

Elle soumet au vote. A l'unanimité le conseil valide cette proposition.

Réhabilitation de la salle des sports

Demande de subvention

Pour financer une partie des travaux, Mme le maire propose que la commune sollicite toutes les subventions possibles :

1° - Dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL) – dossier à déposer avant le 30 avril 2018

2° - Appel à projet par le Département – dossier à déposer avant le 18 mai 2018

3° - CNDS (centre national pour le développement du sport) – date limite le 15 juin 2018

Il a été demandé au maître d'oeuvre de produire les documents nécessaires pour déposer le 1^{er} dossier, Il faut néanmoins une délibération du conseil municipal acceptant de solliciter ces subventions, même s'il paraît un peu prématuré, le projet n'étant pas suffisamment avancé pour pouvoir déposer des dossiers complets.

Mme le Maire soumet au vote, le principe d'établir ces demandes de subvention auprès des différents organismes pour financer une partie de ce programme.

Accord du conseil à l'unanimité.

Mise en place d'un protocole pour la protection des données personnelles collectées par l'ensemble des logiciels et supports numériques de la Collectivité

Le 25 mai 2018 date d'entrée en vigueur du règlement général sur la protection des données (RGPD) les communes devront avoir désigné un délégué à la protection des données personnelles.

En cas d'absence du respect de cette obligation de lourdes amendes sont prévues. Le Syndicat propose de se charger de mettre en place le respect de ce règlement pour les communes qui le souhaitent et prendre ainsi la responsabilité de désigner un délégué à la protection des données.

Mme le Maire soumet au vote.

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte la proposition du Syndicat.

Informations diverses

Programme les Verchères

Les 4 promoteurs sélectionnés passent un oral de présentation de leur projet, le 19 avril c'est SAGEC et DAVRIL et le 20 avril ce sera PROMOVAL et FLORIOT



Projet bourses aux étudiants pour études supérieures

La commission « jeunes » a travaillé sur ce projet qui a été présenté en CCAS puisqu'il appartient au CCAS de financer cette action.

Un groupe de travail avec des membres du CCAS a été créé et une 1^{ère} réunion a eu lieu. Dès les modalités d'attribution définies, ce dossier devra être validé par le conseil municipal et le CCAS.

Ces bourses seront versées aux étudiants de Civrieux poursuivant leurs études supérieures, en contrepartie d'actions citoyennes lors des manifestations communales.

Passerelle

Une réunion a eu lieu à la mairie de Chazay avec l'exécutif des 2 communes.

Le dossier de consultation des entreprises va être monté afin de lancer l'appel d'offre dans les meilleurs délais, au mieux en juin prochain.

L'emplacement a été modifié ainsi que le coût du projet revu à la baisse. La passerelle devrait être en bois lamellé collé pour éviter de faire des coulées dans le lit de l'Azergues et ainsi répondre aux exigences de la Police de l'Eau.

Il convient de désigner 2 membres de la CAO pour la CAO du projet, conformément à la convention passée avec la commune de Chazay le 28 janvier 2015, je propose de choisir Olivier Pasqual et Loic Bouchard.

Je soumets au vote

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

Géopark

Le Géopark vient d'être labellisé par l'UNESCO, bonne nouvelle pour l'économie touristique, ce qui incitera les touristes qui se rendent sur Lyon à faire une halte dans le Beaujolais.

Comité de jumelage

Suite à un échange de mail, nous avons appris que les Italiens ne pourront pas être présents pour la fête de l'Europe les 6 et 7 octobre à Civrieux. Il paraît difficile de maintenir cette manifestation à cette date ; les discussions sont en cours pour un éventuel report en mai 2019. La subvention exceptionnelle n'étant pas encore versée, elle sera suspendue jusqu'à prise de décision.

Mai dans la rue

Cette grande manifestation aura lieu le samedi 26 mai 2018 avec la participation de quelques associations du village. Des bénévoles sont attendus pour y participer et assurer la pleine réussite de cette journée festive.

La séance est levée à 21 heures

Prochaine réunion vendredi 25 mai à 18h30